



Jeudi 22 mai 2025

## La Métropole Rouen Normandie, la Ville de Grand-Couronne et la CGT adressent un courrier au Ministre de l'Industrie : pour Chapelle Darblay, c'est le moment pour le gouvernement d'agir !

L'activité de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne est en attente de redémarrage. Pour Fibre Excellence, le repreneur de cet outil industriel local, et tous ses partenaires dont la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Grand-Couronne et la CGT, tout est prêt... Sauf que manquent à l'appel les 27 millions d'euros sollicités auprès de la BPI depuis plus d'un an. La marche n'est pas si haute à franchir pour l'Etat qui doit prendre ses responsabilités pour concrétiser ce projet industriel aux impacts vertueux : une capacité de recyclage de 480 000 tonnes dans un rayon de 400 km dont l'agglomération parisienne, un outil industriel performant, l'utilisation massive de la voie fluviale, 180 emplois créés à minima... Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Julie Lesage, Maire de Grand-Couronne et Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT rappellent dans ce courrier au gouvernement à la fois l'urgence et la nécessité de faire aboutir ce projet de reprise.

Monsieur le Ministre,

Nous faisons suite à nos échanges récents sur le dossier de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne et voulons vous redire notre détermination et notre attente d'un positionnement favorable et définitif de l'Etat.

Comme vous le savez, nous nous sommes fortement mobilisés depuis plusieurs années pour créer les conditions nécessaires au redémarrage de l'activité de Chapelle Darblay. Le projet fait particulièrement sens tant du point de vue de la réindustrialisation que de la transition écologique et du développement de l'économie circulaire (capacité de recyclage de 480 000 tonnes dans un rayon de 400 km, agglomération parisienne incluse, outil industriel performant, utilisation massive de la voie fluviale, 180 emplois à minima, marché PPO- papier pour ondulé ...).

La Métropole s'est notamment engagée dans sa réussite en prenant il y a 3 ans la décision de préempter le site en vue de lui redonner un avenir industriel et en instruisant toutes les initiatives possibles dans les limites des dispositions législatives et réglementaires qui régissent ses interventions. Le soutien de l'Etat a à l'époque été précieux et facilitateur. Il nous faut aujourd'hui achever ce travail collectif qui mobilise salariés, acteurs publics locaux, nationaux et acteurs privés dans une synergie qui a été saluée.

De notre côté, nous sommes prêts. Le projet de reprise doit désormais voir se concrétiser les engagements de toutes les parties prenantes impliquées pour le redémarrage de l'usine et ce



dans les meilleurs délais.

A ce stade, Fibre Excellence fait état d'un besoin de financement à hauteur de 274M€ dont 70M€ en equity, nécessaires à la levée de dette.

La Métropole Rouen Normandie ne pouvant légalement intervenir au capital des sociétés a pris une série d'engagements :

- Proposition de montage prévoyant la séparation des actifs énergie/chaudière et papèterie pour faciliter la mobilisation des financements et permettre l'intervention de la SEM Axe Seine Énergies Renouvelable ;
- Intervention de la SEM ASER en capital et de la Métropole en aide à l'investissement à hauteur totale de 5M€ sur l'actif chaudière. Cette intervention est également susceptible de générer le concours financier complémentaire des partenaires de la SEM pour atteindre un total de 18 M€ ;
- Acquisition auprès de SNDP, le moment venu, des fonciers inexploités et libres de toute occupation dans le cadre du projet de reprise dès lors que Fibre Excellence serait devenu propriétaire du site. Le montant de ces acquisitions est estimé à 5 M€ pour une surface d'environ 10Ha.

S'agissant de l'accompagnement financier, la nouvelle entreprise pourra bénéficier d'une exonération fiscale de CFE sur cinq années conformément à la délibération prise par la Métropole (100% les 1ère, 2ème et 3ème années, 66% et 33% les 4ème et 5ème année). La Région est également engagée.

L'ensemble des outils financiers dont nous disposons sont donc mobilisés et nous n'attendons plus que l'État mobilise les siens pour produire l'effet levier nécessaire au projet de reprise de l'usine et l'engagement rapide des phases de travaux.

Le temps passé à structurer la position de l'ensemble des acteurs publics pénalise le positionnement de l'entreprise sur le marché en plein essor du PPO et sur lequel elle est prête à s'engager. Nous ne pouvons plus attendre. Fibre Excellence a déjà indiqué qu'elle abandonnerait le projet, si l'État devait ne pas apporter de réponse rapidement. La BPI est sollicitée depuis plus d'un an pour un apport de 27,5 M€, nous avons besoin que cet engagement se concrétise.

Dans le contexte économique actuel, l'annonce de la réalisation de ce projet industriel majeur constituerait, à n'en pas douter, un signal fort et une excellente nouvelle pour la France et pour l'ensemble des acteurs impliqués dans sa réussite.

Nous souhaitons ardemment pouvoir aboutir ensemble.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

**CONTACT PRESSE**

**Justine HUNAUT-DEQUATREMARE**

[justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61

2





Monsieur Marc FERRACCI  
Ministre de l'Industrie et de l'Énergie  
de France  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS

Rouen, le 22 mai 2025

Monsieur le Ministre,

Nous faisons suite à nos échanges récents sur le dossier de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne et voulons vous redire notre détermination et notre attente d'un positionnement favorable et définitif de l'Etat.

Comme vous le savez, nous nous sommes fortement mobilisés depuis plusieurs années pour créer les conditions nécessaires au redémarrage de l'activité de Chapelle Darblay. Le projet fait particulièrement sens tant du point de vue de la réindustrialisation que de la transition écologique et du développement de l'économie circulaire (capacité de recyclage de 480 000 tonnes dans un rayon de 400 km, agglomération parisienne incluse, outil industriel performant, utilisation massive de la voie fluviale, 180 emplois à minima, marché PPO- papier pour ondulé ...).

La Métropole s'est notamment engagée dans sa réussite en prenant il y a 3 ans la décision de préempter le site en vue de lui redonner un avenir industriel et en instruisant toutes les initiatives possibles dans les limites des dispositions législatives et réglementaires qui régissent ses interventions. Le soutien de l'Etat a à l'époque été précieux et facilitateur. Il nous faut aujourd'hui achever ce travail collectif qui mobilise salariés, acteurs publics locaux, nationaux et acteurs privés dans une synergie qui a été saluée.

De notre côté, nous sommes prêts. Le projet de reprise doit désormais voir se concrétiser les engagements de toutes les parties prenantes impliquées pour le redémarrage de l'usine et ce dans les meilleurs délais.

A ce stade, Fibre Excellence fait état d'un besoin de financement à hauteur de 274M€ dont 70M€ en equity, nécessaires à la levée de dette.

La Métropole Rouen Normandie ne pouvant légalement intervenir au capital des sociétés a pris une série d'engagements :

- Proposition de montage prévoyant la séparation des actifs énergie/chaudière et papeterie pour faciliter la mobilisation des financements et permettre l'intervention de la SEM Axe Seine Énergies Renouvelable ;
- Intervention de la SEM ASER en capital et de la Métropole en aide à l'investissement à hauteur totale de 5M€ sur l'actif chaudière. Cette intervention est également susceptible de générer le concours financier complémentaire des partenaires de la SEM pour atteindre un total de 18 M€ ;

- Acquisition auprès de SNDP, le moment venu, des fonciers inexploités et libres de toute occupation dans le cadre du projet de reprise dès lors que Fibre Excellence serait devenu propriétaire du site. Le montant de ces acquisitions est estimé à 5 M€ pour une surface d'environ 10Ha.

S'agissant de l'accompagnement financier, la nouvelle entreprise pourra bénéficier d'une exonération fiscale de CFE sur cinq années conformément à la délibération prise par la Métropole (100% les 1ère, 2ème et 3ème années, 66% et 33% les 4ème et 5ème année). La Région est également engagée.

L'ensemble des outils financiers dont nous disposons sont donc mobilisés et nous n'attendons plus que l'État mobilise les siens pour produire l'effet levier nécessaire au projet de reprise de l'usine et l'engagement rapide des phases de travaux.

Le temps passé à structurer la position de l'ensemble des acteurs publics pénalise le positionnement de l'entreprise sur le marché en plein essor du PPO et sur lequel elle est prête à s'engager. Nous ne pouvons plus attendre. Fibre Excellence a déjà indiqué qu'elle abandonnerait le projet, si l'État devait ne pas apporter de réponse rapidement. La BPI est sollicitée depuis plus d'un an pour un apport de 27,5 M€, nous avons besoin que cet engagement se concrétise.

Dans le contexte économique actuel, l'annonce de la réalisation de ce projet industriel majeur constituerait, à n'en pas douter, un signal fort et une excellente nouvelle pour la France et pour l'ensemble des acteurs impliqués dans sa réussite.

Nous souhaitons ardemment pouvoir aboutir ensemble.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.



Nicolas MAYER-ROSSIGNOL  
Président de la Métropole  
Rouen Normandie



Julie LESAGE  
Maire de Grand-Couronne



Sophie BINET  
Secrétaire Générale de la  
CGT